

## C3D (Staps) : un état des lieux des équipements sportifs universitaires « pour objectiver » (A.Pichon)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Interview n°315920 - Publié le 22/02/2024 à 11:30

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 23/02/2024 à 09:00



Aurélien Pichon - © D.R.



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Nous avons proposé il y a peu à nos instances de lancer un état des lieux national sur les équipements sportifs universitaires, avec le GNDS (groupement national des directeurs de Suaps (Service universitaire des activités physiques et sportives)), afin de disposer de données fiables. Tout le monde dit que ce patrimoine est insuffisant, mais avant de discuter, nous voulons objectiver cela », déclare [Aurélien Pichon](#), président de la C3D (Conférence des directeurs et doyens de Staps), à News Tank, le 20/02/2024.

Selon lui, « hormis l'ANS (Agence nationale du sport) (Agence nationale du sport) et parfois la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus), il est de plus en plus difficile de trouver des moyens pour financer la construction ou la rénovation d'équipements. Les collectivités, qui étaient des cofinanceurs importants, ont vu leurs moyens diminuer ».

Alors que la filière Staps (Sciences et technologies des activités physiques et sportives) avait obtenu un rattrapage budgétaire en 2022, ce qui a « donné un peu d'air », il indique : « Nous sommes dans un tel déficit de ressources au regard du nombre d'étudiants et de l'attractivité de nos filières que le problème reste entier. »

Il revient aussi sur les travaux entrepris à la suite du Grenelle de l'emploi et des métiers du sport en juin 2023, ou la mobilisation des Esas (Enseignants du second degré affectés dans le supérieur) à la rentrée 2023 qui a touché de nombreuses composantes Staps.

Sur le volet recherche, alors que le PPR (Programme prioritaire de recherche) « Sport de très haute performance » se termine, il indique que le réseau travaille « sur une nouvelle demande de financement autour d'une thématique plus large de promotion de la pratique d'activité physique pour tous, avec des applications sur les secteurs de la performance sportive, de la santé ou de l'éducation ».

« Il faudra que les accompagnements et le pilotage se poursuivent après les JOP (Jeux olympiques et paralympiques) »

---

## Alors que les JOP de Paris approchent, et un an après la remise du rapport de Stéphane Braconnier sur « Le sport, une ambition pour l'université », une dynamique est-elle enclenchée sur le sport à l'université ?

Le rapport de [Stéphane Braconnier](#) a été un riche travail, pour lequel nous avons été auditionnés. Il a eu le mérite de valoriser les bonnes pratiques, de mettre en avant ce qui fonctionne et peut être réutilisé dans l'ESR, selon le contexte local. Il y a aussi eu la feuille de route des ministres de l'ESR et du sport, qui a aussi permis de donner une dynamique.



### Un échange au sein de l'écosystème »

Cela s'ajoute à d'autres actions en faveur de la promotion de la pratique sportive autour des JOP, comme le réseau Génération 2024, la billetterie des jeunes, ou ce que fait le comité d'organisation des JOP, etc. Les gens se rassemblent autour d'un objectif commun.

Cela ne règle pas tous les freins, comme le manque d'infrastructures et d'encadrement : les créneaux des Suaps (Services universitaires des activités physiques et sportives) sont pleins et ne peuvent accueillir toutes les demandes. Mais cela a permis un échange au sein de l'écosystème de l'ESR et une écoute favorable.

C'est sûrement ce qui fait que les universités sont depuis début février 2024, éligibles aux financements d'équipements sportifs de l'ANS (Agence nationale du sport). Ce n'était pas le cas avant, alors que l'on partage souvent nos infrastructures avec les collectivités ou les associations sportives. On se félicite donc de cette reconnaissance.

### Observatoire national du sport : « Questionnant que l'ESR et/ou la filière Staps n'y figure pas »

---

Interrogé sur l'absence de représentation de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) dans le comité de pilotage de l'Observatoire national du sport, créé par un arrêté paru au JO (Journal officiel) du 20/02/2024, Aurélien Pichon indique : « *Nous souhaitons ardemment être associé à cet Observatoire national du sport et il est questionnant que l'ESR et/ou la filière Staps n'y figure pas en plein Grenelle de l'emploi et des métiers du sport et où une vision interministérielle paraît souhaitable, voir même nécessaire* ».

## Comment pérenniser cette dynamique au-delà des JOP ?

C'est tout l'enjeu. Il faudra que les accompagnements et le pilotage se poursuivent, car sans cela, la dynamique risque de retomber. Or, la nécessité est toujours là, car sur le plan des infrastructures sportives, la France n'est pas à la hauteur, et construire ou rénover des équipements prend des années.

## L'état des équipements sportifs à l'université a fait l'objet d'alertes sur certains sites, comme récemment à Limoges : y a-t-il un état des lieux national ? Est-ce une préoccupation de votre réseau ?

Nous avons justement proposé il y a peu à nos instances de lancer un état des lieux national, avec le GNDS (Groupement national des directeurs de Suaps), afin de disposer de données fiables. Tout le monde dit que le patrimoine sportif universitaire est insuffisant, mais avant de discuter, nous voulons objectiver cela.

Au sein de nos établissements, les départements et UFR (Unité de formation et de recherche) Staps se mobilisent pour avoir des moyens, pour des infrastructures ou du recrutement complémentaire, ou pour créer des maisons sport santé universitaires. Ces initiatives sont encore peu nombreuses, mais elles ont du sens, car elles permettent d'aller chercher des personnes éloignées de la pratique sportive et à qui cela profite sur le volet de la santé physique et mentale. Et nos étudiants qui sont en parcours activité physique adaptée et santé pourraient trouver là des débouchés et/ou des lieux de formation partagés.

Mais il est vrai que, hormis l'ANS et parfois la CVEC, il est de plus en plus difficile de trouver des moyens pour financer la construction ou la rénovation d'équipements. Les collectivités, qui étaient des cofinanceurs importants, ont vu leurs moyens diminuer. À Poitiers, des projets CPER (Contrat de plan État-région) ont dû être supprimés ou décalés du fait de ce contexte économique difficile.



### La France n'est pas au niveau »

Par rapport aux pays anglo-saxons ou même des pays en développement qui ont mis l'accent sur le rayonnement sportif, la France n'est pas au niveau. Les plans d'équipements des années 1970 ont beaucoup vieilli, et rien n'a été anticipé. Or, les quelques équipements des JOP ne vont pas offrir beaucoup plus d'air étant donné l'ampleur des besoins !

## **Après une mobilisation en 2022, la filière Staps avait bénéficié d'un rattrapage budgétaire, dans le cadre du DSG (Dialogue stratégique et de gestion). Cela a-t-il suffi à retrouver des marges de manœuvre pour les rentrées suivantes ?**

Les moyens obtenus en 2022 ont donné un peu d'air. Cela a représenté un ou deux recrutements par UFR, et quand on est exsangue, cela fait du bien. Mais nous sommes dans un tel déficit de ressources au regard du nombre d'étudiants et de l'attractivité de nos filières que le problème reste entier. Nous n'avons ni l'encadrement nécessaire ni les infrastructures, et je ne parle pas juste d'équipements sportifs, mais aussi de salles de cours.

Nous courrons toujours derrière les moyens. Et la situation budgétaire générale des universités n'arrange rien. Quand l'université va bien, les Staps vont bien, mais sans plus, et quand l'université est en difficulté, on se retrouve souvent en première ligne. Résultat : on fait des déçus chaque année, et ce n'est pourtant pas faute d'engager nos collègues au maximum de ce qu'ils peuvent faire. Cela fait plusieurs années que l'on sursollicite nos collègues, et ce n'est pas satisfaisant.

## **Les Staps ont-ils pu se faire entendre via le nouvel outil que sont les Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) pour soutenir des projets ou la filière ?**

Localement, on sait que des collègues ont réussi à faire valoir les problématiques des métiers en tension sur le volet formation, ou la promotion de l'activité physique sur le volet vie de campus par exemple. Le Comp est un outil qui peut aider à montrer notre originalité, notre investissement et les potentialités de notre filière et de nos collègues.

Ensuite, ce dialogue est plus difficile à instaurer quand on est un département intégré à une UFR, et pas une UFR. Dans certains établissements, il peut même y avoir un niveau intermédiaire avec des collegiums ou instituts, donc cela dépend finalement beaucoup de la politique locale. À Poitiers, je peux témoigner que cela se passe bien, de façon fluide. Ce n'est pas partout pareil, mais les retours du Comp restent globalement positifs.

## **« Il existe encore de fortes tensions territoriales pour l'accès aux formations Staps »**

### **Une nouvelle filière Staps voit le jour à l'UBS (Université de Bretagne-Sud) à la rentrée 2024. Y a-t-il d'autres territoires dont les besoins restent à combler ?**

« Nous n'avons pas la capacité de réduire le taux de pression »

C'est une bonne chose que de nouvelles offres de formations puissent être déployées sur les territoires dans lesquels il existe des besoins importants pour les emplois dans les métiers du sport. L'ouverture de formations Staps à l'UBS se fait en cohérence avec les formations existantes sur le territoire et l'ensemble des acteurs.

Il existe encore malheureusement aujourd'hui de fortes tensions territoriales pour l'accès aux formations Staps. Malgré ces initiatives d'ouverture de nouveaux sites et la densité importante de nos UFR, nous n'avons pas la capacité de réduire significativement le taux de pression à l'entrée en formation par manque de moyens.

### **En effet, la première année de licence de Staps est systématiquement en tension sur Parcoursup. Vous avez revu les attendus pour 2024 : vous espérez ainsi avoir un peu moins de pression ?**

Ce n'est pas l'objectif principal, qui est d'abord de toujours mieux orienter les candidats et de limiter les échecs de ces futurs étudiants. Pour autant, notre filière figurant depuis plusieurs années parmi les plus demandées par les lycéens, la pression persiste indépendamment de notre volonté.

Précédemment, sur les attendus, nous avons plus mis l'accent sur les compétences sportives ou l'engagement citoyen, mais aussi importants soient-ils, ils sont moins prédictifs en matière de réussite que les compétences académiques. Nous avons donc redistribué cette année le poids de nos attendus nationaux pour nous adapter à cette réalité.

Par ailleurs, la réforme du bac nous a fait perdre deux ans en matière statistique, du fait de la disparition des voies de formation historiques et de la multiplication des enseignements de spécialité. Nous avons donc avancé au doigt mouillé, mais maintenant nous commençons à avoir les premiers résultats de la réforme, nous permettant d'affiner nos critères sur des données chiffrées.

### **Sur la plateforme Mon Master aussi, les mentions de Staps ont connu en 2023 des demandes très importantes. Comment préparez-vous cette nouvelle année ?**

C'est un peu différent de Parcoursup, car les masters n'offrent pas tous les mêmes spécialisations, du fait de leur ancrage scientifique et professionnel local. Il est donc plus cohérent que le pilotage se fasse à l'échelle de l'établissement, même s'il est important que les pièces de base soient communes. La C3D Staps travaille plus à informer les collègues et les accompagner si besoin, mais ne propose pas aujourd'hui de cadrage spécifique par mention.

Cela étant dit, en 2023, nous avons en effet quasiment rempli nos effectifs sans la phase complémentaire, car nous avons incité les collègues à remonter loin sur les listes de candidatures. Mais il y a eu quelques places libres qui n'ont pas forcément été reproposées sur les plateformes locales, au regard du travail que cela allait demander. Et c'est dommage pour les étudiants qui auraient voulu intégrer l'un de nos masters !

Nous espérons donc que cette année sera plus fluide, du fait de la phase complémentaire et d'une accélération du calendrier d'admission.

## **Le Grenelle de l'emploi et des métiers du sport s'est tenu en juin 2023, en présence notamment de [Sylvie Retailleau](#), ministre de l'ESR. Comment les Staps travaillent-ils à faire évoluer les formations pour répondre aux besoins de compétences en évolution ?**

C'est une filière universitaire qui a toujours eu un fort ancrage vers la professionnalisation, et nous travaillons donc beaucoup avec les branches professionnelles afin de répondre à leurs besoins. Nos diplômes sont tous inscrits au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), tout comme les diplômes du ministère du sport ou ceux proposés par les fédérations. C'est ce qui assure une très bonne insertion à nos diplômés. Nous allons d'ailleurs publier fin mars les résultats de notre dernière enquête d'insertion professionnelle, qui montre des chiffres encore en progression.

Mais il nous faut encore aller plus loin afin de fournir le bon diplôme à la bonne personne pour le bon projet professionnel. C'était l'objectif de ce Grenelle. Nous travaillons beaucoup depuis, afin d'articuler l'ensemble des niveaux de diplômes et de certifications, ainsi qu'à la déclinaison en blocs de compétences, pour favoriser les parcours à long terme. Tout cela doit ensuite être mis en œuvre au niveau territorial, en fonction des besoins. Un bout de chemin reste néanmoins à faire pour simplifier le champ des diplômes et permettre des reconnaissances pleines et entières entre les diplômes des différents acteurs.

« Fournir le bon diplôme à la bonne personne pour le bon projet professionnel »

Enfin, nous sommes en réflexion continue sur nos maquettes de formation, de manière à adapter nos contenus, que ce soit sur la transition écologique, les pratiques de pleine nature, la prévention des violences sexistes et sexuelles... Nous avons ainsi déposé une demande pour une nouvelle mention de master « Staps : sports, politiques éducatives et société », dans le cadre de la révision de notre accréditation auprès de France Compétences. C'est encore en discussion, mais les premiers retours sont positifs.

## **Vous avez été particulièrement touchés par le mouvement des Esas, nombreux en Staps, à la rentrée 2023. Cela a-t-il laissé des traces ?**

La mobilisation était différente selon des UFR, et certaines ont pu être en difficulté, comme à Créteil, Nantes ou Rennes où les Esas se sont assez massivement retirés des fonctions administratives, alors qu'ils représentent parfois plus de la moitié des effectifs enseignants en Staps. Des collègues directeurs étaient en souffrance pour gérer leur département ou UFR, alors même qu'ils soutenaient le mouvement, tout comme notre conférence.

En effet, les Esas sont en première ligne pour répondre à la forte attractivité de nos formations et aux différentes réformes comme les « oui si », et pourtant ils sont moins reconnus que leurs collègues enseignants-chercheurs et surtout que leurs collègues du secondaire.

La LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) a favorisé les promotions des E.C. (enseignant(s)-chercheur(s)) qui en avaient besoin, pour des raisons d'attractivité. Mais c'est le même enjeu avec les Esas que l'on a de plus en plus de mal à recruter, car ils ne s'y retrouvent pas financièrement. Il faut avoir cette réflexion sur le long terme, d'autant que ce type de clivage entre corps n'est jamais favorable au sein d'une structure.

## **En matière de recherche, quel bilan faites-vous du PPR « Sport de très haute performance » ? A-t-il eu un effet levier ?**

« Une opportunité pour accélérer le rendement de l'écosystème « Sport » »

Les collègues et les laboratoires Staps ont été largement impliqués dans les financements PPR « Sport de très haute performance » ce qui montre la qualité de la recherche dans notre filière. Cela a permis de mettre en œuvre des projets de recherche de haut niveau, structurants à moyen terme, et de favoriser les collaborations déjà présentes avec les acteurs fédéraux et le réseau Grand Insep (Institut du sport, de l'expertise et de la performance). Ces financements ont donc été une opportunité pour accélérer le rendement de l'écosystème « Sport » et le bilan fait à l'Insep en janvier 2024 a été extrêmement positif pour tous les acteurs et les tutelles

qui l'ont financé.

Forts de cette expérience et de la structuration avec les partenaires, nous travaillons sur une nouvelle demande de financement autour d'une thématique plus large de promotion de la pratique d'activité physique pour tous, avec des applications sur les secteurs de la performance sportive, de la santé ou de l'éducation. Les annonces du président de la République lors des vœux au monde du sport semblent encourageantes pour l'avenir de la recherche dans ce secteur.



## Aurélien Pichon

---

**Président @ C3D (Conférence des directeurs et doyens de STAPS)**

**Doyen de la faculté de STAPS @ Université de Poitiers**

---

### Parcours

Depuis janvier 2020	<b>C3D (Conférence des directeurs et doyens de STAPS)</b> Président
Depuis septembre 2015	<a href="#">Université de Poitiers</a> Doyen de la faculté de STAPS
Depuis septembre 2014	<a href="#">Université de Poitiers</a> Enseignant-chercheur en physiologie
2004 - 2014	<b>Université Paris 13 Nord</b> Enseignant-chercheur en physiologie

### Établissement & diplôme

Depuis 2011	<b>Université Paris 13 Nord</b> Habilitation à diriger des recherches
Depuis 2004	<a href="#">Université de Poitiers</a> Doctorat en physiologie

---

Fiche n° 38085, créée le 09/01/2020 à 16:03 - Màj le 09/01/2020 à 16:38



## Conférence Nationale des Directeurs et Doyens STAPS (C3D STAPS)

---

**Catégorie :** Associations, réseaux

---

---

Date de création

1989

Statut

Association loi 1901

Missions et objectifs

L'association C3D a pour but d'assurer la qualité et la cohérence nationales des formations et de la recherche en Sciences et techniques des activités physiques et sportives. Elle s'attache en particulier à construire et à promouvoir la pertinence et la lisibilité des formations en Staps :

- auprès des étudiants et des lycéens afin d'optimiser leurs choix d'orientation ;
- auprès des universités, des ministères et des organismes afin de préciser l'identité des formations en Staps ;
- auprès des partenaires sociaux afin de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

Présidence

Président : Aurélien Pichon (Université de Poitiers) depuis janvier 2020

---

Fiche n° 10585, créée le 08/10/2020 à 03:00

---

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »